CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E156021** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 11/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/05/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES

Siret : 419 380 209 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9137228-0

Assurance Responsabilité Travaux :
ENTORIA RCDGRAA-001867

Assurance Responsabilité Civile :
ENTORIA RCDGRAA-001867

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : BATAZUR SARL

256 ROUTE DE NICE
06600 ANTIBES

Téléphone : 04 83 14 89 91 **Fax :**

Portable : 06 23 19 19 41

Responsabilité légale :
BEN AMARA ZOUHAIR GÉRANT

Site Internet :

E-mail : batazur@hotmail.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 241 512 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	1	04/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/05/2026 10:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.